



Centre Equestre des Ecuries de la Malle Saint Brice Courcelles

INSCRIPTION PONEY CLUB

FREQUENCE : Régulière (... fois par semaine)

Occasionnelle (... fois par mois)

Shetland

Poney

Double Poney

1° - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAVALIER :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Garçon Fille

Numéro de licence FFE :/...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Diplômes équestres acquis : Galops : 1 2 3 4 5 6 7

Le cavalier autorise le CE à utiliser son image prise lors d'activités équestres, à des fins de promotion et d'information des activités du club, y compris sur son site Internet et sa page Facebook.

2° - RESPONSABLE LEGAL POUR LES MINEURS :

Mère Père Autre (préciser) :

Nom.....

Prénom :

Adresse :

Code postale : Ville :

Portable :/...../...../...../..... (en cas d'urgence).

Domicile :/...../...../...../.....

Travail :/...../...../...../.....

Adresse-mail : pour recevoir les nouveautés du centre équestre et les dates des différents événements

.....

3°- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE CAVALIER :

Groupe sanguin :

Nom et adresse du Médecin traitant :.....

N° Sécurité Sociale (dont dépend le cavalier) :

➤ Le cavalier a-t-il déjà eu les allergies suivantes ?

Asthme oui non

Médicamenteuses ou non

Alimentaire oui non

Autres (animaux, plantes, pollen).....

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir (si automédication le signaler).

➤ Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

(Se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations et Joindre une photocopie des vaccinations)

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente le cavalier accidenté vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence. Dans tous les cas, le cavalier mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

4°- OBSERVATIONS PARTICULIERES QUE VOUS JUGEREZ UTILES DE SIGNALER :

(Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, etc....)
Précisez :

5°- REGLEMENTATION :

- Le respect du règlement intérieur est impératif (il est affiché à côté du bureau d'accueil). Les signataires de ce formulaire attestent en avoir pris connaissance.
- Pour pratiquer l'équitation en toute sécurité, passer des examens fédéraux (Galops) et/ou participer à des épreuves sportives : **La Licence Fédérale est obligatoire, ainsi qu'un certificat médical** de non contre-Indication à la pratique des sports équestres y compris en compétition (Validé depuis moins de 4 mois)
- **Le port du Casque est obligatoire (NF1384).**

36 séances à compter de la date d'achat. Toute leçon non décommandée 24h à l'avance sera due.

Je soussigné,responsable légal du cavalier, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Fait à St Brice Courcelles, le :/...../20.....

Signature du

RESPONSABLE LEGAL:

L'inscription sera effective avec le paiement et la fiche dûment complétée et signée. Tout encaissement sera donc définitif. De même, aucune prestation ne sera fournie sans règlement de celle-ci au préalable. Merci de votre compréhension.